

PROGRAMME DE FORMATION

Stratégie et réalisation de l'EPRD et de l'ERRD

Objectifs pédagogiques

Renseigner les cadres normalisés de l'EPRD, de l'ERRD et de leurs annexes ; Analyser les éléments renseignés et les expliquer dans un rapport.

Programme

Jour 1 : Prévision et exécution budgétaire

- Apports théoriques :
 - Modalités et calendrier pour les EPRD, ERRD et annexes.
 - Contenu des documents budgétaires (CRP, CRP-PGFP, annexes financières, TPER).
 - Hypothèses et règles relatives à l'affectation des résultats.
- Cas pratique :
 - Travail en sous-groupes sur un cas fictif (CRP, CRP-PGFP, annexes financières, TPER).
- Clôture :
 - Résumé des points essentiels et session de questions-réponses

Jour 2 : Analyse et explication des conséquences bilançielles

- Apports théoriques :
 - Analyse de la structure et des variations d'un bilan financier.
 - Définition, calcul, et rôle de la capacité d'autofinancement (CAF).
- Cas pratique :
 - Compléter un tableau de financement prévisionnel et le PGFP.
 - Analyser un bilan financier (travail sur les documents de l'Association)
 - Rédiger la partie financière d'un rapport budgétaire.

Public concerné et prérequis pédagogiques

Cette formation s'adresse aux :

- Responsables budgétaires et financiers d'associations.
- Cadres administratifs impliqués dans la gestion financière.
- Membres du personnel souhaitant approfondir leurs connaissances sur les outils budgétaires et financiers

La formation ne nécessite pas de prérequis

Pour toute demande d'adaptation liée à une situation de handicap, le service formation de l'Uriopss reste à votre disposition

PROGRAMME DE FORMATION

Durée, effectifs

2 jour(s) - 14 heures

12 stagiaires (capacité maximum)

Intervenant.e(s)

Maxime Chometon, Conseiller gestion tarification à l'Uriopss Grand Est

Nathan Bissuel, Responsable service comptable à l'Uriopss Hauts de France

- Présentation détaillée des intervenants accessible via notre site : www.uriopss-hdf.fr/formation

Moyens pédagogiques et techniques – Matériel nécessaire

- Moyens pédagogiques :

- o Supports théoriques détaillés, incluant des guides et exemples pratiques.
- o Activités en sous-groupes pour favoriser l'interaction et l'application des concepts.
- o Temps de synthèse et échanges collectifs pour consolider les apprentissages.

- Moyens techniques :

- o Mise à disposition de matériel informatique : 1 PC par participant.
- o Utilisation des documents réels de l'association (CRP, CRP-PGFP, annexes financières, TPER).
- o Supports de formation accessibles après la session

Aucun matériel particulier n'est nécessaire pour suivre la formation

Modalités d'évaluation des acquis

- Pendant la formation :

- o Réalisation de cas pratiques en sous-groupes.
- o Présentation et discussions des résultats.

- Post-formation :

- o Accompagnement et mise à disposition du support de formation pour consolider les apprentissages.

Sanction visée

Un certificat de réalisation et une attestation de fin de formation seront délivrés à l'issue de l'action

RAPPEL

Pour valider leur formation et obtenir un certificat de réalisation, les stagiaires doivent avoir :

PROGRAMME DE FORMATION

- attesté de leur présence (émargement)
- réalisé les exercices préconisés par le formateur
- réalisé l'évaluation des acquis de leurs connaissances
- complété la fiche individuelle d'évaluation de la formation

Délais moyens pour accéder à la formation

- Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible [via le catalogue en ligne](#).
- Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires en fonction de leur handicap.

Référente Handicap pour l'organisme de formation Uriopss HdF :
Martine BABELA : m.babela@uriopss-hdf.fr

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis notre site Internet : www.uriopss-hdf.fr/formation

Tarif

Nos tarifs sont nets de taxes, car l'Uriopss n'est pas assujettie à la TVA (art. 261.7-1°b du CGI).